



Sections de l'Aube



CTPD DU 17 OCTOBRE 2011 : FORMATION, DUERP, GESTIONS CONJOINTES, RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES FONCIERES, PONTS NATURELS 2012

Le Comité Technique Paritaire Départemental de l'Aube s'est réuni le 17 octobre de 14 h 30 à 17 h 00. Il comportait 5 points à son ordre du jour : Formation professionnelle, Document unique d'évaluation des risques professionnels, mise en place de gestions conjointes, révision des valeurs locatives foncières des locaux professionnels et questions diverses. Représentait la délégation : Laurent CROUZET (FO).

C'est théoriquement la 8^e et dernière réunion de ce Comité Technique PARITAIRE Départemental depuis la fusion dans l'Aube le 31 mars 2010.

En effet, dès le 15 novembre, suite aux élections du 20 octobre, le Comité perd son caractère paritaire (autant de membres de l'Administration que de représentants du personnel) et seuls les représentants du Personnel auront le droit de vote.

1°/ Formation professionnelle

A/ Bilan du 1^{er} septembre 2010 au 30 juin 2011 (année scolaire)

La formation initiale a représenté 661,5 jours agents, 1 000 jours agents pour la formation continue et (seulement) 108 jours agents pour la préparation aux concours. Cette dernière a surtout été consacrée à l'examen professionnel de B en A et à la préparation d'inspecteur principal. Il y a aussi des préparations aux oraux pour les admissibles aux concours. Il est dommage que les préparations pour les autres concours ne soient pas plus développées dans le département.

B/ Perspectives 2011/2012

En dehors de la formation contre les discriminations pour tous les agents n'en ayant pas encore bénéficiée qui se déroulera sur cette période, les formations métiers traditionnelles sont reconduites.

2°/ DUERP

La Direction nous a indiqué que la quasi-totalité des travaux inscrits au Projet Annuel de Prévention pour 2011 ont été effectués. Le PAP 2012 sera soumis au Comité Hygiène et Sécurité le 4 novembre prochain.

La prochaine mise à jour du DUERP dans tous les services après concertations entre les agents et les chefs de service et prévue au 1^{er} trimestre 2012 pour mettre au point le PAP 2013.

3°/ Gestions conjointes

Ces gestions concerneront, dès le 1^{er} janvier 2012, les postes comptables de :

PINEY et LUSIGNY SUR BARSE d'un côté,

ESTISSAC et AIX EN OTHE d'un autre côté.

Pour la Direction cela permet de mettre fin aux intérim fréquents et de stabiliser la situation. Par ailleurs les responsables d'unité, qui auront à gérer deux postes au lieu d'un devront, dicit la Direction, se recentrer sur les tâches de management, de pilotage et de conseils aux élus alors que dans les petites unités ils ont souvent un travail de gestion courante pour soutenir les équipes qui sont réduites.

Donc nous avons demandé que les agents B et C qui auront moins le soutien de leur responsable d'unité en cas de pointe d'activité, soient, si besoin était, soutenus par l'ERD.

Enfin la gestion conjointe est définitive, à la différence de l'intérim : un nouveau comptable prendra d'office les deux postes.

Pour nous, « **du provisoire** (qu'était l'intérim), **nous sommes passés dans le précaire** (qu'est la gestion conjointe) » et même si la gestion conjointe ne préjuge pas d'une fermeture, cela augure mal, pour le moins, de l'avenir d'au moins deux (lesquels ?) de ces postes.

D'ailleurs le Directeur nous a indiqué que pour la restructuration du réseau il attendait d'une part la fin de la fusion (31/12/2012) et d'autre part les résultats de l'actuelle évolution de l'intercommunalité.

C'est pourquoi la délégation a émis un vote négatif sur cette proposition

4°/ Révision des valeurs locatives foncières des locaux professionnels

Cette opération permettra de revoir les bases qui ne sont plus du tout actualisées. Le département sera concerné par l'information à effectuer envers les usagers et par l'accueil de ces usagers et l'effet se fera en principe sur les impôts 2014.

5°/ Questions Diverses

Déménagement de la Paierie prévu le 15 novembre et celui de Bar sur Aube le 12 décembre.

Sécurité des services : les petites unités bénéficieront de gâches électriques quand cela est possible et pour les plus importantes la Direction souhaite aller vers la vidéo surveillance, sous réserve toutefois de bénéficier des crédits nécessaires.

Impossibilité de se rendre sur son lieu de travail habituel (grèves des transports ou intempéries) : la DGFIP indique que dans ce cas, contrairement à ce qui se faisait antérieurement, il n'est plus possible que les agents travaillent dans l'unité la plus proche de chez eux. C'est dommage et nous allons saisir le syndicat national pour qu'il intervienne auprès de la DGFIP pour qu'elle revienne sur cette décision.

Ouverture d'espaces de dialogue : La Direction s'est portée candidate (elle ne connaît pas la réponse à ce jour) pour expérimenter ce dispositif qui permettrait aux agents d'un service, en présence d'agents formés à l'animation d'une discussion, de discuter du travail pour essayer d'arranger les choses. Toutefois la principale source de difficultés (le manque de personnel) ne trouvera pas de solutions dans ces espaces....

PONTS NATURELS 2012

6 possibilités : lundi 30 avril, lundi 7 mai, vendredi 18 mai (Ascension), vendredi 2 novembre, lundi 24 décembre et lundi 31 décembre.

La Direction propose d'octroyer **les 18 mai, 24 et 31 décembre**. En effet les établissements scolaires seront fermés le 18 mai et les fêtes de fin d'année sont toujours compliquées à avoir.

Enfin imposer 6 jours de congés dans l'année peut paraître beaucoup, même si un jour est offert par la Ministre.

Ce point n'a pas fait l'objet d'un vote formel (il s'agissait d'une question diverse) et des évolutions (avec des ponts naturels supplémentaires décidés) sont possibles en fonction de la position des autres services de l'État dans le département et (à la marge) des décisions des départements limitrophes.

PROFITEZ AUSSI DE CETTE PÉRIODE POUR INDIQUER A VOS REPRÉSENTANTS QUELLE EST VOTRE OPINION A CE SUJET.

Pour nous contacter

Nicole CHAMBON, secrétaire départementale CFTC DGFIP, Direction Départementale, Dépôts et Services Financiers, 03 25 43 72 04, cftc.010@dgfip.finances.gouv.fr

Laurent CROUZET, secrétaire départemental FO DGFIP, Trésorerie d'Arcis sur Aube, 03 25 37 84 69, fo.010@dgfip.finances.gouv.fr, site web : www.fo-dgfip-sd.fr/010/